









COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Forcalquier, le 18 juin 2021

La Fibre arrive à Forcalquier 100 000 foyers éligibles moins de 2 ans après le démarrage du projet

Moins de 24 mois après l'attribution de l'AMEL pour la couverture numérique des territoires à XpFibre (filiale d'Altice France) par la Région Sud et les 3 départements concernés (Alpes-de-Haute-Provence, Bouches-du-Rhône et Hautes-Alpes), le cap des 100 000 logements et locaux professionnels éligibles à la fibre est déjà atteint :

- 26 Nœuds de Raccordement Optique et 500 Points de Mutualisation installés
- + de 130 000 prises fibre construites sur le terrain et + de 100 000 logements et locaux professionnels rendus éligibles à la fibre au cours de ces 2 premières années de projet
- La fibre arrive à Forcalquier où 2 152 logements sont déjà éligibles à un raccordement fibre.

Aujourd'hui, David Géhant, Maire de Forcalquier, Conseiller régional et Président de la Commission aménagement du territoire et infrastructures numériques de la Région Sud, Denis Vogade, Président de l'Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence, Lionel Recorbet, Président XpFibre (anciennement SFR FTTH) et Isabelle Simon, Déléguée Régionale Méditerranée Altice France étaient présents à Forcalquier pour l'arrivée de la fibre optique sur la commune. Le cap des 100 000 logements rendus éligibles à la fibre sur la zone AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) de la région Sud a également été franchi.



Pour que 100 % des habitants de la région Sud soient raccordés à la fibre

Les réseaux LaFibre04, LaFibre05 et LaFibre13 sont construits, commercialisés et maintenus par XpFibre dans le cadre de cet AMEL initié par la Région Sud et les trois Départements. Ces réseaux viennent compléter les déploiements réalisés par les opérateurs en Zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) pour assurer la desserte en fibre de 100% des logements des territoires concernés.











Plus de 304 000 foyers et entreprises, répartis sur 383 communes de la région Sud, sont concernés par ces déploiements fibre, y compris ceux situés en zone rurale ou de montagne.

L'investissement est majeur pour le développement du territoire, avec près de 450 millions d'euros engagés par XpFibre pour permettre à l'ensemble des entreprises, administrations et particuliers d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision dans des conditions de fonctionnement optimales.



Déjà plus de 100 000 logements et locaux professionnels éligibles à la fibre

Malgré la crise sanitaire, les contraintes inhérentes au relief et climat en zone de montagne, en dépit de l'état des infrastructures existantes mobilisables aussi parfois, et grâce à la mobilisation de tous les acteurs, privés comme publics - Région, Département, Intercommunalités, Communes, Agences de Développement, ABF, Services de l'Etat - les équipes de XpFibre et des entreprises partenaires avancent à un bon rythme dans leurs déploiements. 300 techniciens sont mobilisés sur le terrain.

A peine 2 ans après le début du chantier le cap important des 100 000 logements et locaux professionnels d'ores et déjà raccordables à la fibre est atteint. 117 communes sont concernées (Liste en annexe).

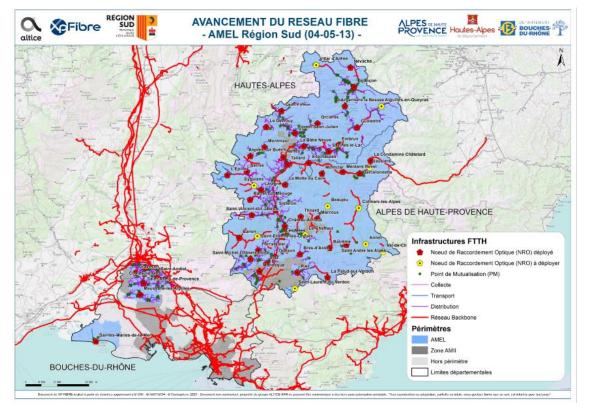






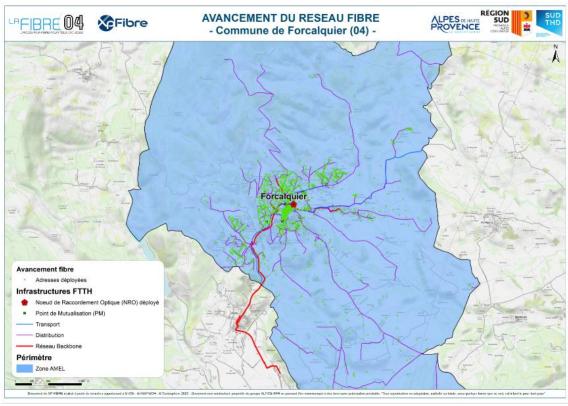






Ouverture du service fibre à Forcalquier

Les premiers raccordements fibre sont disponibles pour les habitants et les entreprises dès ce mois-ci à Forcalquier après l'installation d'un Nœud de Raccordement Optique sur la commune et de 13 Points de Mutualisation qui permettront la desserte en fibre de plus de 3 000 logements. A date, ce sont près de 70% des Forcalquiérens, soit 2 152 logements et locaux professionnels qui sont d'ores et déjà éligibles aux offres fibre des opérateurs commerciaux, fournisseurs d'accès Internet, sur la commune.







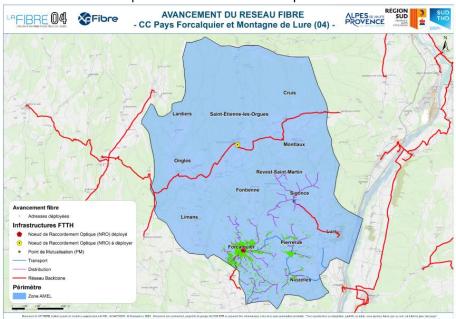






Les premières prises fibre déjà opérationnelles sur la Communauté de Communes Forcalquier-Lure

Les équipes de XpFibre et de ses partenaires poursuivent les travaux de desserte en fibre sur le territoire de la Communauté de Communes Forcalquier-Lure. A date, plus de 2500 foyers et entreprises sont éligibles et peuvent bénéficier de la performance de la fibre sur les communes de : Forcalquier, Niozelles, Pierrerue et Mane. D'ici fin 2021, toutes les communes de la Communauté de Communes de Forcalquier Lure bénéficieront de premiers raccordements à la fibre.



Pour en savoir plus sur le déploiement de la fibre dans les Alpes-de-Haute-Provence : www.lafibre04.fr/

Vérifier l'éligibilité de son logement : http://www.lafibre04.fr/test-deligibilite/ Les avantages de la fibre optique : http://www.sfr-ftth.com/particulier/

Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de Régions de France:

« La crise sanitaire nous a montré à quel point la connexion internet est essentielle. Pour le télétravail, les téléconsultations de médecine, ou encore pour développer son e-commerce, nous avons tous besoin d'être connectés. Notre objectif est de devenir à l'horizon 2025 une région 100 % connectée, ce qui implique une progression constante et de conquérir sans cesse de nouveaux territoires reliés! Un enjeu dont nous avons fait une priorité et pour lequel nous avons souhaité engager des moyens financiers conséquents : ce sont près de 40 millions d'euros qui ont été engagés depuis 2016! En engageant toutes nos forces dans ce combat pour l'égalité face à l'accès au numérique, nous permettons chaque jour à des bassins de vie nouveaux d'accéder à ce moyen, plus que nécessaire. »

David GEHANT, Maire de Forcalquier :

« Le numérique c'est un pari, une promesse pour construire l'avenir. C'est une promesse de nouveaux services, une promesse d'accompagnement et de soutien pour le monde économique, une promesse d'équité entre tous les territoires.

À l'horizon 2025 notre Région sera entièrement fibrée et les zones blanches auront disparues. À Forcalquier, les premiers raccordements fibre sont disponibles pour les habitants et les entreprises dès ce mois de juin. Aujourd'hui, se sont près de 70% des Forcalquiérens qui sont d'ores et déjà éligibles aux services de la fibre, plus de 2 500 foyers et entreprises sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Forcalquier Montagne de Lure.

C'est aussi la promesse d'un territoire innovant au service de ses habitants.

Nous ne laissons personne sur le bord de la route. »











Lionel RECORBET, Président XpFibre:

« Dans un contexte de crise sanitaire inédit qui a rendu le Très Haut Débit indispensable pour télétravailler, rester au contact de ses proches, s'informer, se divertir, la fibre est la technologie la plus performante. Avec l'éligibilité des 100 000 premiers logements sur l'AMEL Région Sud, XpFibre franchit une étape importante dans le déploiement du réseau, l'objectif est bien de donner progressivement et le plus rapidement possible accès à la fibre à tous, où qu'ils se trouvent. »

Contacts Presse:

XpFibre: presse@XpFibre.Com

Département des Alpes-de-Haute-Provence : Xavier Delcroix - 04 92 30 04 09 - <u>xavier.delcroix@le04.fr</u> Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Service de Presse - 04 91 57 51 64 - <u>servicedepresse@maregionsud.fr</u>



Annexe

Liste des 117 communes de l'AMEL région Sud avec réseau fibre ouvert au 18 juin 2021

Aureille, Barbentane, Les Baux-de-Provence, Cabannes, Châteaurenard, Eygalières, Eyragues, Fontvieille, Graveson, Maillane, Mas-Blanc-des-Alpilles, Maussane-les-Alpilles, Mollégès, Mouriès, Noves, Orgon, Paradou, Plan-D'Orgon, Rognonas, Saint-Andiol, Saint-Etienne-du-Grès, Saintes-Maries-de-la-Mer, Saint-Rémy-de-Provence, Verquières, Ancelle, Aspres-les-Corps, Aubessagne, Avançon, Baratier, Briançon, Buissard, Chabottes, Champoléon, Châteauvieux, Chorges, Crots, Embrun, Forest-Saint-Julien, Fouillouse, Guillestre, Jarjayes, La Bâtie-Neuve, La Bâtie-Vieille, La Fare-en-Champsaur, La Motte-en-Champsaur, La Rochette, La Salle-les-Alpes, La Saulce, Laragne-Montéglin, Lazer, Le Noyer, Le Poët, Les Orres, Lettret, Montgardin,











Montmaur, Neffes, Oze, Poligny, Prunières, Puy-Saint-Eusèbe, Puy-Sanières, Rambaud, Risoul, Saint-Bonnet-en-Champsaur, Saint-Chaffrey, Saint-Etienne-le-Laus, Saint-Firmin, Saint-Jacques-en-Valgodemard, Saint-Jean-Saint-Nicolas, Saint-Julien-en-Champsaur, Saint-Laurent-du-Cros, Saint-Léger-les-Mélèzes, Savines-le-Lac, Sigoyer, Tallard, Upaix, Val-Buech-Méouge, Veynes, Aubenas-les-Alpes, Bevons, La Brillanne, Le Castellet, Château-Arnoux-Saint-Auban, Châteauneuf-Miravail, Corbières-en-Provence, Curel, Dauphin, L'escale, Forcalquier, Lurs, Mane, Les Mées, Montfort, Montjustin, Niozelles, Noyers-sur-Jabron, Oraison, Peyruis, Pierrerue, Pierrevert, Pontis, Puimichel, Reillanne, Sainte-Croix-à-Lauze, Saint-Maime, Saint-Michel-L'Observatoire, Sainte-Tulle, Saint-Vincent-sur-Jabron, Salignac, Sisteron, Sourribes, Vachères, Valbelle, Villeneuve, Volonne, Volx.